

INTERDIRE LE BIZUTAGE



Le bizutage est un délit puni par la loi ! Art 225 - 16 - 1 et suivants du code pénal (6 mois d'emprisonnement + 7500€ d'amende)



Il n'y a pas de *gentils* bizutages !

Tous les bizutages sont contraires à la dignité humaine.



Vous pouvez dire non !

Chaque personne est libre de définir ce qui est humiliant ou dégradant pour elle et à le droit de ne pas être discriminé pour avoir refusé d'être bizuté

JE SUIS ENCADRANT
/ DIRIGEANT



Signifiez clairement, en début de saison, l'interdiction de bizutage !

Affirmez votre soutien total aux victimes



Détectez tout signe laissant penser que des jeunes ont été ou sont bizutés. (Bleus sur le corps, crâne rasés, inscriptions sur la tête, isolement, état d'ébriété...)

NOUS ON S'ENGAGE
CONTRE LE BIZUTAGE !



Menez des actions de sensibilisations

JE SUIS VICTIME
/ TÉMOIN

Avant ou après :
Parlez-en !

Gardez le silence c'est rester seul face à la violence physique ou morale



Au CNCB :

06.07.45.26.21

06.82.81.40.70

07.81.50.10.07

contact@contrelbizutage.fr

CNCB
comité national
contre le bizutage

OU

SIGNALEZ



Fédération Française Roller & Skateboard



À la cellule fédérale de Lutte contre les violences

alerte@ffroller-skateboard.com

À la cellule
Signal-Sports
du ministère
des Sports

signal-sports@sports.gouv.fr


MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

COLOSSE
AUX PIEDS D'ARGILE

À Colosse aux pieds d'argile

<https://colosse.signalement.net/>

AGIR CONTRE LE BIZUTAGE